

Association

LA CHRYSALIDE

Survivre au NÉPAL

C'est d'abord lire, écrire et compter



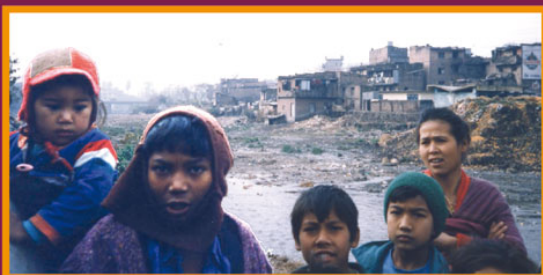
Les enfants de notre
petite école
ont besoin de vous

Association loi 1901 - Fondateur Didier Arger

LA CHRYSALIDE

Une petite école au Népal

NEPAL, un pays où le taux d'analphabétisme est un des plus élevés au monde. Une forte discrimination pèse en matière d'éducation sur les enfants les plus pauvres. Ils n'ont pas accès à l'école faute de moyens pour payer tous les frais liés à la scolarité.



En 1989 nous avons ouvert une petite école à Katmandou près de la Basmati River, quartier des ramasseurs d'ordures. Ce lieu entièrement gratuit est voué à l'alphabétisation.

Il s'adresse à ces enfants qui n'ont pas eu la possibilité de se scolariser.

Plus de 700 enfants complètement illettrés ont pu ainsi à l'issue d'un cycle de trois ans, acquérir la connaissance de leur langue, la lecture et l'écriture. Ils ont également acquis des notions d'anglais et appris à compter.

Depuis le début de cette aventure, l'instituteur, Ambika Dahal, joue un rôle essentiel dans notre réussite.

Sir Ambika, dont il faut louer la patience et la gentillesse, pose toujours un regard bienveillant sur la quarantaine d'élèves qui lui sont confiés chaque année.

Il les connaît tous, et entretient des liens amicaux avec les familles, sans jugement de caste ou de milieu social.



Quotidiennement, un goûter est offert aux enfants.

L'association, quand c'est nécessaire, accorde un petit soutien financier aux familles les plus pauvres, afin de compenser les frais annexes à la scolarisation (uniformes, fournitures etc.) et le manque à gagner dû au fait que ces enfants ne travaillent plus.

Elle assure aussi certaines dépenses liées à la santé des enfants.



Survivre au NÉPAL, c'est d'abord lire, écrire et compter

À notre petit niveau nous aidons à rompre le cycle de l'ignorance

En 2012 nous avons étendu notre action en donnant la possibilité aux plus jeunes et plus talentueux d'accéder à un cycle scolaire classique. Aujourd'hui ce sont plus d'une quarantaine d'enfants issus de "La Chrysalide" qui sont inscrits dans des écoles privées et publiques. Deux sont en pension. Une dizaine d'enfants des villages reçoivent aussi notre soutien.



L'éducation appelle l'éducation...

Nos anciens élèves ont à leur tour envoyé leurs enfants à l'école.

Non seulement ils ont cassé la fatalité de l'analphabétisme mais ils ont aussi eux-mêmes amélioré leurs conditions de vie par rapport à leurs parents.



L'accès à la lecture a toujours été la priorité de notre petite association, car c'est la condition de l'acquisition des savoirs de base.

Il est le moyen de casser la répétition d'un analphabétisme endémique et par là même de lutter contre la pauvreté.

En soutenant **La Chrysalide**, vous participez à notre aventure.

Chacun peut participer selon ses moyens



Ils comptent sur nous !

- ▶ En adhérant à l'association, Cotisation de 25€ par an
- ▶ Par des dons libres
- ▶ Par des versements mensuels à partir de 10€

Le prélèvement bancaire automatique permet d'assurer à l'association une certaine régularité du support financier.

Nous contacter :

Association La Chrysalide
28, rue des Écoles Laïques
34000 Montpellier - France
associationlachrysalide@gmail.com

Anne Ciémior - Présidente
Tél : +33658467018

RIB :

Code banque : 30004

Numéro de compte : 00000945805

Clé RIB :86

Domiciliation : BNP Paribas Montpellier (00640)

IBAN : FR76 3000 4006 4000 0009 4580 586

BIC : BNPA FR PP MPL

BULLETIN DE SOUTIEN

Association La Chrysalide

Une petite école au Népal

Merci de remplir puis de retourner ce bulletin à LA CHRYSALYDE
28 rue des écoles Laïques, 34000 Montpellier

Nom : Prénom :

Ou société :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

- J'adhère à l'association 25 €
- Je fais un don à l'association€
- Je fais un don régulier par prélèvement automatique

Date : / /

Signature :



AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR UN SOUTIEN DURABLE À LA CHRYSALIDE

Merci de compléter ce formulaire de prélèvement et de nous le retourner signé en y joignant un RIB

Je souhaite faire à l'association La Chrysalide un don mensuel de :

- 15 Euros 30 Euros Euros

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, directement à partir de ce dernier, mon don mensuel en faveur de l'association La Chrysalide. Un premier versement interviendra à la date de signature de ce document et les suivants le 7 de chaque mois. Je pourrai suspendre cet accord à tout moment.

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER				NOM ET ADRESSE DE VOTRE COMPTE BANCAIRE	
Etablissement	Guichet	N° du compte	Clé RIB	Nom :	Adresse :
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _
				CP :	Ville :
				ASSOCIATION LA CHRYSALIDE 28 rue des écoles Laïques, 34000 Montpellier Code Banque : 30004 Cpte n° : 00000945805 Clé RIB : 86 BNP Paribas Montpellier (00640) IBAN : FR 76 3000 4006 4000 0009 4580 586 BIC : BNPA FR PP MPL	